

## Cahier de doléances du Tiers État de Boissières (Lot)

Cahier des plaintes et doléances que la communauté prie son bon Roi de prendre en considération.

Sire,

Les habitants de la dite communauté ont l'honneur d'observer à Sa Majesté.

1° Qu'il n'est point de taillable dont les charges tant royales que seigneuriales soient aussi considérables que celles qui grèvent la dite communauté de Boissières. Son sol ingrat par lui-même est dénué de toute fécondité et les meilleures possessions qui sont les prés environnés de hautes montagnes sont presque tous les ans comblés par les ravines. Ils payent au seigneur du dit lieu outre la rente en blé qui enlève aux habitants la majeure partie de leur récolte, une seconde rente bien injuste, s'il faut le dire ainsi, puisque chaque habitant est obligé de payer par feu deux quartes d'avoine.

Il suit nécessairement de ce qu'on vient d'exposer qu'on doit venir au secours de la dite communauté de Boissières en la déchargeant d'une grande partie des dites impositions royales et en ordonnant que tous les biens nobles et prétendus tels soient imposés à la taille, ainsi que les autres biens des autres particuliers, et en ordonnant enfin, que, la seconde rente de deux quartes d'avoine ci-dessus énoncée ne sera payée au seigneur que par les habitants qui auront au moins une paire de bœufs pour cultiver leurs fonds, ou enfin en faisant telle autre disposition que le bien public permettra.

2° Que la dime des menus grains ne doit plus être perçue comme étant insolite et que celle des grains qui se lient soit payée de quinze un, pour récupérer les propriétaires des semences et de paille.

3° Les habitants du dit lieu demandent que les États du Quercy soient rétablis et séparés de ceux du Rouergue; qu'ils soient tenus dans la ville de Cahors comme capitale du Quercy et point central de la province.

4° Que l'Université soit rétablie dans la ville de Cahors.

5° Que le sequestrage n'ait plus lieu comme étant une chose indigne qui ravale la condition de l'homme en l'assujettissant à la contrainte.

Enfin ladite communauté propose de rendre contribuables toutes les fermes de la noblesse et du clergé et tous les fruits et revenus quelconques les concernant comme un moyen infaillible de remédier au désordre actuel des finances; telles sont les doléances que proposent à votre Majesté, Sire, Vos très humbles et très fidèles sujets, les habitants de la communauté de Boissières.